



ICAO

ENVIRONMENT

NO COUNTRY LEFT BEHIND



LES PLANS D'ACTION DES ÉTATS POUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ CORSIA

ICAO- CAFAC SAP et CORSIA Webinar Sessions
(17 & 23 Juin 2020)





ICAO

ENVIRONMENT

NO COUNTRY LEFT BEHIND



LES PLANS D'ACTION DES ÉTATS EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

ICAO Secretariat

WACAF RO: ENV

ICAO-CAFAC SAP

(17 & 23 Juin 2020)





- Contexte
- Plan d'action pour la réduction des émissions de CO₂
- Processus d'élaboration d'un plan d'action
- Outils et documents d'orientation élaborés par l'OACI



ICAO

ENVIRONMENT

NO COUNTRY LEFT BEHIND



UN specialized agency

Established by the “Chicago Convention” in 1944

Forum for cooperation in all fields of civil aviation

193 Contracting States

Normes, politiques et orientations en matière de protection de l'environnement depuis les années 1960

Focus on aircraft noise, local air quality and global climate

International Civil Aviation Organization





Vision

Réaliser la croissance durable
du système mondial de l'aviation
civile.



Mission

Servir de forum mondial des
États pour l'aviation civile
internationale.

ICAO Strategic Objectives:

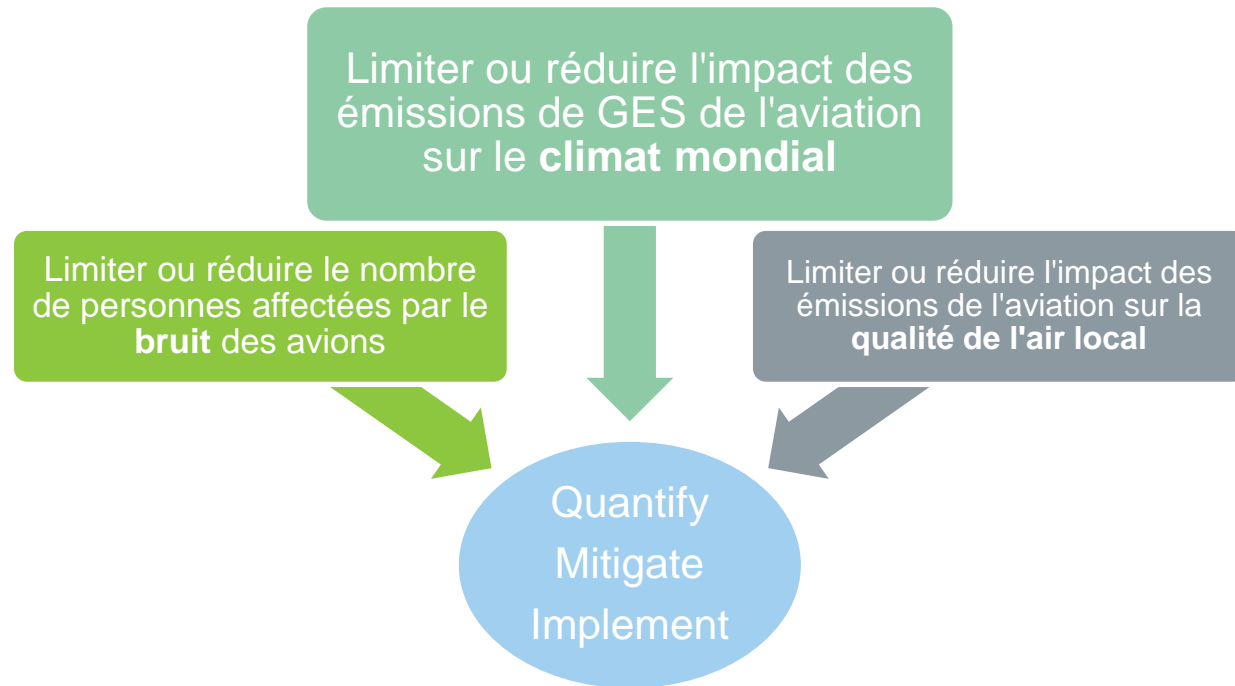
Safety	Security & Facilitation	Environmental Protection	Air Navigation Capacity and Efficiency	Economic Development of Air Transport
--------	-------------------------	---------------------------------	--	---------------------------------------



Objectifs environnementaux de l'OACI

Objectif stratégique de l'OACI en matière de protection de l'environnement :

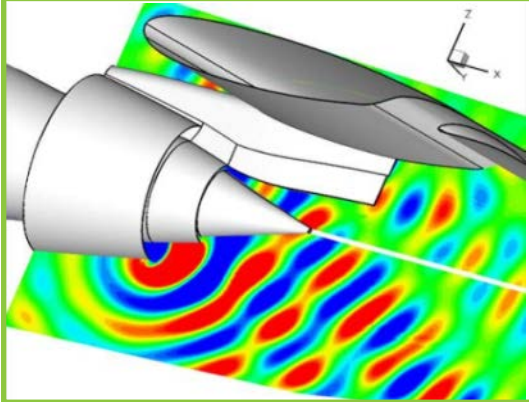
Réduire au minimum les effets négatifs de l'aviation civile mondiale sur l'environnement





Les travaux de l'OACI sur l'environnement

BRUIT : SARP - fin des années 60 sur l'annexe 16, volume I depuis 1971



QUALITÉ DE L'AIR LOCAL : fin des années 70 SARP sur l'annexe 16, volume II 1981

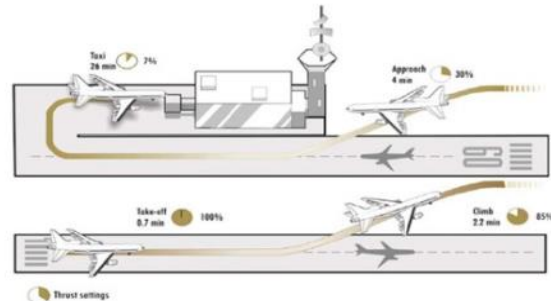


Figure 1 - Illustration of ICAO Emissions Certification Procedure LTO Cycle.
Source: ICAO.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : fin des années 80, SARP sur l'annexe 16, vol. III, et IV





ICAO

ENVIRONMENT

NO COUNTRY LEFT BEHIND



Les politiques environnementales de l'OACI sont définies dans les résolutions de l'Assemblée de l'OAC



A40-17 : Déclaration consolidée sur les politiques et pratiques continues de l'OACI en matière de protection de l'environnement
-Dispositions générales, bruit et qualité de l'air local

A40-18: Déclaration consolidée des activités de l'OACI en cours les politiques et pratiques liées à la protection de l'environnement - **Changement climatique**

A40-19: Déclaration consolidée des activités de l'OACI en cours les politiques et pratiques liées à la protection de l'environnement— **système de compensation et de réduction des émissions de carbone dans l'aviation internationale (CORSA)**

<https://www.icao.int/Meetings/a40/Pages/resolutions.aspx>



Politique de l'OACI



Convention de Chicago
Résolutions de l'Assemblée de l'OACI Déclaration consolidée des politiques et pratiques continues de l'OACI en matière de protection de l'environnement

Normes et pratiques recommandées de l'OACI (SARP)



Annexe 16 - Protection de l'environnement :
Volume I, Bruit des avions
Volume II, Emissions des moteurs d'avion
Volume III, Émissions de CO₂ des avions
Volume IV, CORSIA

Documents d'orientation de l'OACI



Diverses orientations sur le bruit, les LAQ et le changement climatique, par exemple :
Évaluation environnementale des modifications opérationnelles proposées pour l'ATM (Doc 10031)
Manuel technique de l'environnement, volume IV (Doc 9501)



Qu'est-ce qu'un plan d'action national ?

- Les plans d'action État-État sont un outil de planification et de notification volontaire permettant aux États de communiquer à l'OACI des informations sur leurs activités de lutte contre les émissions de CO₂ de l'aviation civile internationale
- Il s'agit d'un document évolutif qui doit être mis à jour au moins tous les trois ans
- L'initiative a été établie en 2010 suite à la résolution A37-19 de l'Assemblée et son soutien a été réaffirmé en 2013 (A38-18), 2016 (A39-2) et 2019 (A40-18)



Histoire

- Initiative établie en 2010 avec l'adoption de la résolution A37-19 de l'Assemblée :

9. *Encourages* States to submit their action plans outlining their respective policies and actions, and annual reporting on international aviation CO₂ emissions to ICAO;

- Réaffirmation du soutien en 2013 avec la résolution A38-18 de l'Assemblée de l'OACI :

Paragraphe 11 : "les plans d'action devraient comprendre des informations sur l'ensemble des mesures envisagées par les États, reflétant leurs capacités et circonstances nationales respectives, ainsi que des informations sur tout besoin d'assistance spécifique".

- Et a réaffirmé son soutien en 2016 avec la résolution A39-2 de l'Assemblée de l'OACI :

Paragraphe 11 : "Invite les États qui choisissent d'élaborer ou d'actualiser des plans d'action à les soumettre à l'OACI" et à y inclure "des informations quantifiées sur les avantages environnementaux attendus de la mise en œuvre des mesures choisies dans le panier".

Paragraphe 12 : "Encourage les États qui ont déjà soumis des plans d'action à partager les informations contenues dans ces plans et à établir des partenariats avec d'autres États membres afin de soutenir les États qui n'ont pas préparé de plans d'action, et à mettre les plans d'action soumis à la disposition du public, en tenant compte de la sensibilité commerciale des informations contenues dans les plans d'action des États".



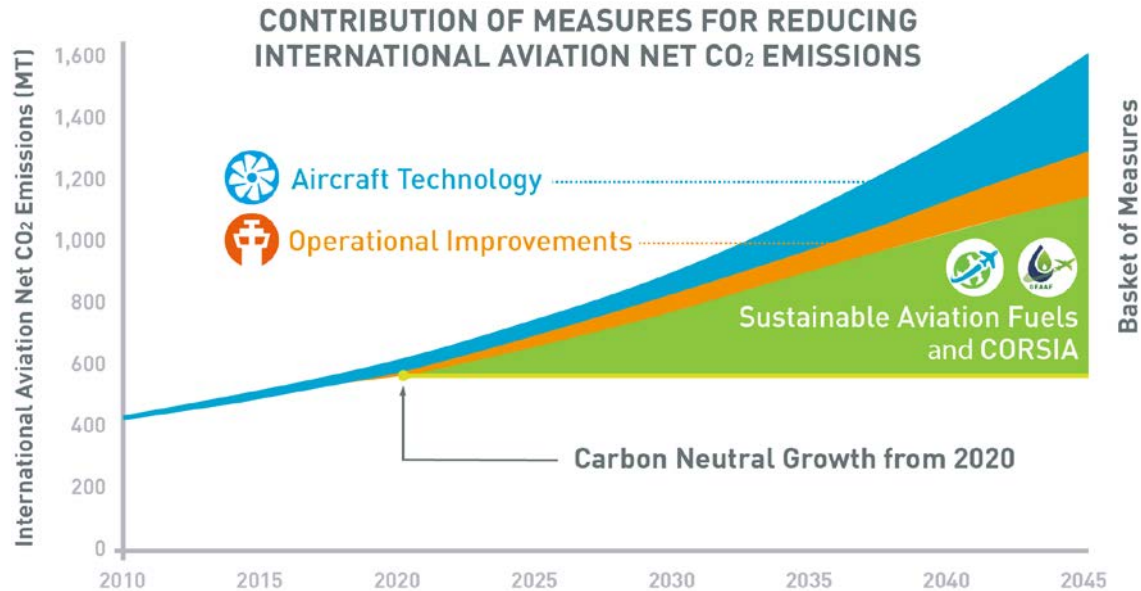
Objectifs

Résolution A 40-18 de l'Assemblée

- Para. 4. Les États et les organisations compétentes travailleront par l'intermédiaire de l'OACI pour réaliser à une **amélioration mondiale du rendement du carburant de 2 % par an en moyenne jusqu'en 2020** et un **objectif ambitieux mondial correspondant à une amélioration du rendement du carburant de 2 % par année de 2021 à 2050...**
- Para. 6. ...travailleront de concert pour s'efforcer de réaliser à moyen terme un **objectif ambitieux collectif consistant à maintenir les émissions nettes mondiales de carbone provenant de l'aviation internationale au même niveau à partir de 2020,..**



Objectifs Mondiaux ambitieux



- Une amélioration du rendement du carburant de 2 % par année de 2021 à 2050
- Une croissance neutre en carbone à partir de 2020 (CNG2020)



Plans d'action volontaires des États

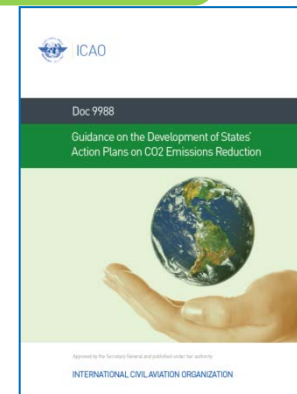
Des mesures concrètes pour lutter contre les émissions de CO2

Pour les États

- Possibilité d'identifier les mesures qui permettront d'améliorer le rendement énergétique et de réduire les émissions

Pour l'OACI

- Évaluer les progrès futurs vers la réalisation des objectifs mondiaux de l'OACI



Available on the
APER website



Avantages de l'élaboration d'un plan d'action national

- Les plans d'action des États donnent aux États membres de l'OACI la possibilité de :
 - Promouvoir la coopération
 - Établir des partenariats
 - Faciliter le transfert de technologie
 - Obtenir de l'aide
- Ils fournissent à l'État un moyen organisé de le faire :
 - mettre en évidence leur engagement à relever les défis environnementaux
 - déclarer les émissions de CO₂ de l'aviation internationale à l'OACI
 - fournir des informations sur le panier de mesures envisagées, reflétant leurs capacités et circonstances nationales respectives, et sur tout besoin d'assistance spécifique



Situation Actuelle



119 États représentant plus de 97 % de la RTK mondiale ont soumis un plan d'action à l'OACI

1171 experts formés dans
132 États

8 Partenariats entre Etats de l'OACI

2 projets de renforcement des capacités et d'assistance



Contenu Minimum

1

Information du Contact

2

Scénario de base (sans action) : consommation de carburant, émissions de CO₂ et trafic (2010 ou avant 2050)

3

Liste des mesures d'atténuation sélectionnées

4

Résultats escomptés (consommation de carburant, émissions de CO₂ et trafic, les actions du point 3 étant menées jusqu'en 2050)

5

Assistance needs (if needed)

L'OACI évalue tous les plans d'action des États soumis en fonction des mêmes critères

Formulaires de retour d'information envoyés aux points focaux



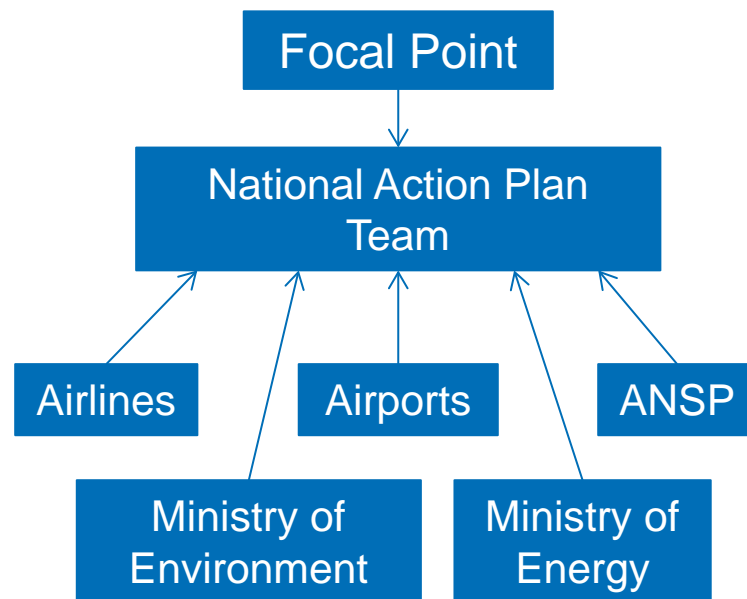
Le processus du plan d'action national

L'État :

- Désigne un point focal du plan d'action de l'État et communique ses coordonnées à l'OACI

Le Point Focal :

- Coordonne avec l'OACI
- met en place une équipe chargée du plan d'action national
- Élabore le plan d'action de l'État et soumet le document à l'OACI





Étapes clés du processus de planification

- a) la mise en place de l'équipe qui contribuera à l'élaboration du plan d'action ;
- b) l'estimation du scénario de base (sans action) de la consommation de carburant et du trafic aérien international ;
- c) la sélection des mesures visant à atténuer les émissions de CO₂ et à améliorer le rendement énergétique ;
- d) l'estimation des résultats attendus des actions (mesures d'atténuation) sélectionnées ; et
- e) identifier toute assistance nécessaire pour élaborer et/ou mettre en œuvre le plan.



Le Point Focal pour le Plan d' Action

Le rôle du Point Focal est de :

- diriger l'élaboration du plan d'action
 - assurer la coordination entre les acteurs nationaux
 - assurer la liaison avec l'OACI
- Le point focal est la seule personne autorisée à soumettre le plan d'action et à accéder au site web APER de l'OACI
 - Le point focal joue un rôle essentiel dans la réussite de l'élaboration d'un plan d'action. Il/elle :
 - Conduit des intérêts divers vers un objectif commun - Plan d'action de l'État
 - Posséder les compétences de leadership nécessaires pour embarquer et motiver les gens
 - est un "faiseur".
 - Est généralement membre de la CAA / DGCA



Equipe Nationale du Plan d' Action

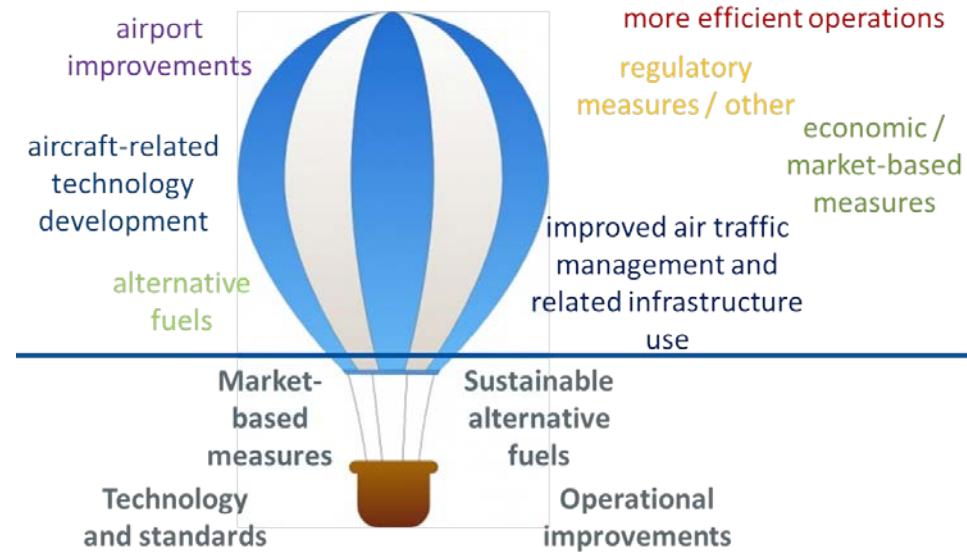
- Afin d'élaborer le plan d'action national, le point focal doit travailler avec une équipe comprenant les différents acteurs du secteur de l'aviation
- Les données nécessaires à l'élaboration du plan d'action national et les informations sur la mise en œuvre des mesures d'atténuation - fournies par les différents membres de l'équipe (consommation de carburant, données sur le trafic, données sur les émissions de CO₂).



L'équipe du plan d'action

- Les mesures d'atténuation sont nombreuses, tout comme les acteurs concernés
- Selon les mesures exactes choisies, celles-ci peuvent être
 - Compagnies aériennes
 - Aéroports
 - ANSPs
 - Fournisseurs de carburant
 - Fabricants de cellules/moteurs
 - Autres entités gouvernementales
 - Universités et instituts de recherche
 - Groupes communautaires
 - etc.

7 Categories de Measures



Panier de mesures de l'OACI



Baseline Scenario

- Le scénario de référence décrit l'évolution historique de la consommation de carburant, des émissions de CO₂ et du trafic dans l'État et l'évolution future prévue en l'absence d'action
- Ce scénario devrait :
 - Inclure la consommation historique annuelle de carburant et le trafic de l'aviation internationale à partir de 2010 ou avant
 - Prévision de la consommation de carburant et du trafic à l'horizon 2050
 - Fournir des données quantifiées pour les années 2010, 2020 et si possible 2050



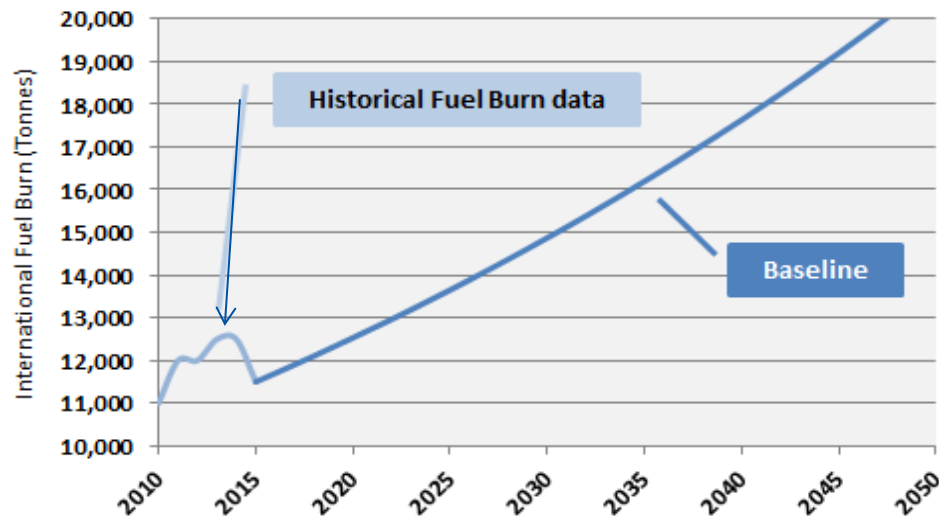
Scenario de reference

- Comptabilisation des données actuelles et futures (sans action) sur le trafic, la consommation de carburant et les émissions de CO₂
 - Différencier les émissions internationales et nationales
 - Collecte ou estimation des données historiques sur l'activité des aéronefs et la consommation de carburant
 - Prévion de l'activité aéronautique de base et de la consommation de carburant
 - Vérification des estimations



Example			
Year	Historical Data		Fuel efficiency
	RTK * ('000)	Fuel Burn (tonnes)	
2010	25'000	11'000	0.440
2011	30'000	12'000	0.400
2012	32'000	12'000	0.375
2013	33'000	12'500	0.379
2014	32'000	12'500	0.391
2015	30'000	11'500	0.383

What is a Baseline ?



* **Revenue-Tonne Kilometre (RTK)** = revenue load (persons and cargo) in tonnes (t) * distance flown in kilometres (km)
 RTK represents a measure of the size of air transport;




Mesures d'atténuation

- Identification des mesures qui seront mises en œuvre afin de réduire les émissions de CO₂ et/ou d'améliorer le rendement énergétique
 - Sélection des mesures et quantification des résultats attendus
 - Examen du panier de mesures, de leur faisabilité et de leur potentiel de réduction des émissions
 - Priorisation et sélection des mesures d'atténuation
 - **Quantifier les effets** des mesures sélectionnées sur la consommation de carburant et les émissions de CO₂



Mesures d'attenuation

<p>Aircraft technology</p>	<p>First-ever global CO₂ certification Standard for new types and in-production aeroplanes. Fast-paced innovation (new designs, composite materials, hybrid-electric aircraft, renewable energy sources, etc.).</p>	
<p>Operational improvements</p>	<p>CO₂ benefits from air traffic management; air navigation; green airports; etc.</p>	
<p>Sustainable aviation fuels</p>	<p>Around 200,000 commercial flights with drop-in aviation fuels; 6 conversion processes; 7 airports distributing drop-in aviation fuels</p>	
<p>Global market-based measure</p>	<p>Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation (CORSIA)</p>	

economic / market-based measures

regulatory measures / other

aircraft-related technology development

alternative fuels

improved air traffic management and related infrastructure use

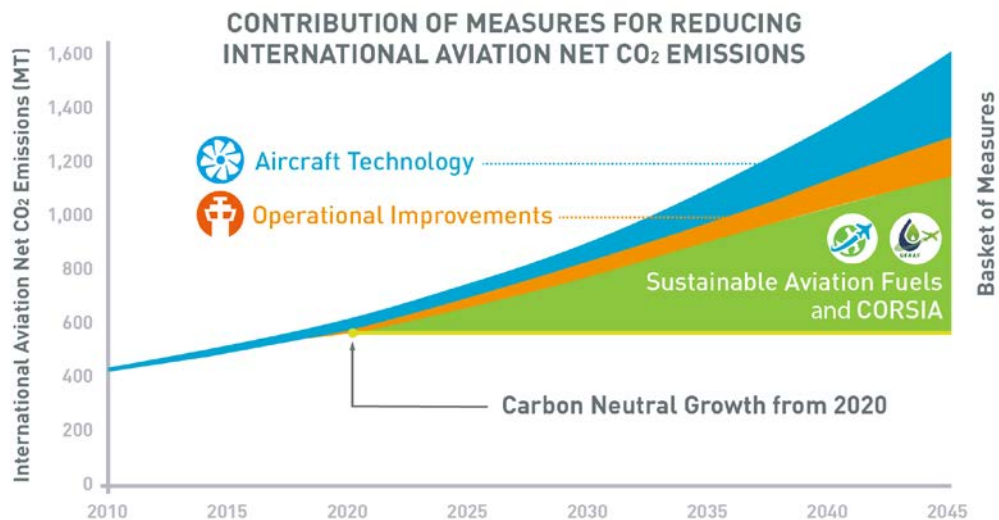
more efficient operations

airport improvements



Le panier de mesures

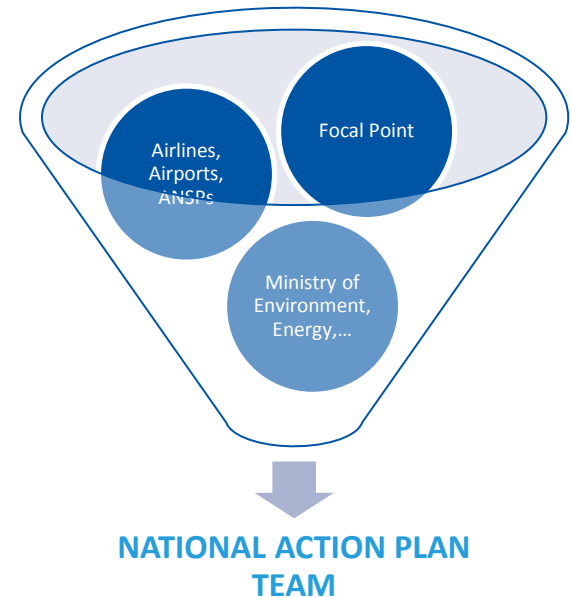
- Technologie des avions
- Améliorations opérationnelles
- Carburants d'aviation durables
- Mesures fondées sur le marché (système de compensation et de réduction des émissions de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA))





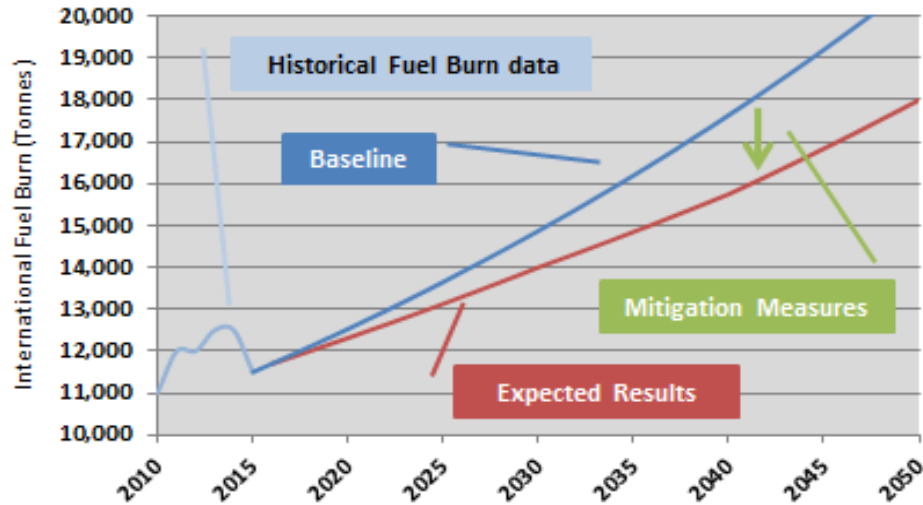
Sélection des mesures d'atténuation

- Le point focal devrait toujours travailler en collaboration avec **l'équipe du plan d'action national**
- Le contexte est essentiel pour la sélection des mesures d'atténuation appropriées





Resultats attendus



Baseline

List of Mitigation Measures

Expected Results



Aperçu du site

APER website



→ Suit les principales parties du plan d'action



Confidentialité des données

- Pour protéger la confidentialité, l'État peut choisir de ne pas rendre certaines données accessibles au public, ou de les agréger/identifier avant de les inclure dans le plan d'action
- Dans le cas où des données confidentielles sont recueillies (par exemple, auprès de transporteurs aériens individuels ou sur des liaisons internationales spécifiques), l'État doit suivre des procédures appropriées pour la désignation et le traitement de ces informations conformément à la législation et à la réglementation nationales applicables
- Un État pourrait améliorer la transparence en expliquant dans son plan d'action comment les informations confidentielles ont été traitées
- **Les plans d'action sont soumis à l'OACI sur une base confidentielle. Ils ne sont publiés sur le site public de l'OACI qu'à la demande de l'État**
- *A40-18 "Encourage les États (...) à mettre les plans d'action soumis à la disposition du public, en tenant compte du caractère commercialement sensible des informations contenues dans les plans d'action des États", auquel cas les États peuvent rendre les données anonymes, par exemple en agrégeant/dé-identifiant les données avant de les inclure dans le plan d'action*



States

Plans d'action soumis à l'OACI

Le Secrétariat de l'OACI assure le suivi avec le point focal de l'État pour toute question

Rapport annuel sur la consommation de carburant

Les plans d'action soumis sont mis à la disposition du public, si l'État auteur le demande

Les résultats de tous les États sont agrégés pour estimer les progrès futurs vers les objectifs de l'Assemblée

Le Conseil et l'Assemblée sont informés des résultats



ACTUALISER UN PLAN D'ACTION EXISTANT

- États sont invités à développer, puis à actualiser leur plan d'action **tous les trois ans**, de préférence avant l'année de tenue de l'Assemblée de l'OACI.
- Les mises à jour régulières d'un plan d'action sont essentielles pour présenter de manière exhaustive les avantages de l'initiative au niveau national.

améliorent la robustesse du processus de collecte des données, la compréhension des besoins et des contraintes opérationnelles des parties intéressées, la maîtrise du contenu du document, l'état de préparation pour la mise en oeuvre de mesures d'atténuation et la capacité de démontrer les progrès.



Le rôle de facilitateur de l'OACI

L'OACI a facilité l'initiative des plans d'action des États depuis 2010 en élaborant du matériel et des outils d'orientation permettre des projets de renforcement des capacités et d'assistance:

- Projet d'assistance conjointe OACI / Union européenne
- Projet d'assistance conjointe OACI / PNUD financé par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF)
- les États partenaires par le biais du programme de parrainage du plan d'action des États
- l'organisation d'ateliers et de séminaires de formation
- répondre aux questions et apporter un soutien





Plan d'action des États membres de l'OACI – Programme Buddy

Le programme de « jumelage » des plans d'action des États de l'OACI invite les États qui n'ont pas encore élaboré, ou qui sont en train d'élaborer, un plan d'action des États à établir un partenariat avec un État qui a déjà élaboré et soumis un plan d'action des États à l'OACI.

Partners		Status of Action Plan		
State providing support	State receiving support	Under development	Submitted to ICAO	Posted on the ICAO website
Bulgaria	The former Yugoslav Republic of Macedonia		X	X
Spain	Ukraine		X	X
São Tomé and Príncipe	Cabo Verde	X		
Namibia	Zambia		X	
Kenya	Botswana	X		
Dominican Republic	Panama		X	X
Namibia	Gambia	X		
Brazil	Mozambique		X	





Formulaire d'évaluation

ICAO State Action Plan Feedback Form

Required

Optional

State:		ICAO Region:	
SAP Submission Date:	[dd-mm-yyyy]	Notes:	
Previous Submissions:	[dd-mm-yyyy]		
	[dd-mm-yyyy]		
	[dd-mm-yyyy]		

Overview

Preliminary requirement for the development of a State Action Plan	
Has the State nominated a State Action Plan Focal Point?	[Yes / No]
State Action Plan Minimum Requirements (from ICAO Doc 9988, Box 1)	Included?
Baseline scenario (without action) fuel consumption, CO ₂ emissions, and RTK	[Yes / Partially / No]
Measures to mitigate CO ₂ emissions	[Yes / No]
Expected results (estimated impact of selected mitigation measures on the baseline, including fuel consumption, CO ₂ emissions)	[Yes / Partially / No]
Other	
Does the State Action Plan request assistance?	[Yes / No]
Notes:	

Baseline Scenario

Elements of a State Action Plan	Included?	Notes
Historical data	[Yes / No]	
Baseline scenario	[Yes / Partially / No]	
↳ from (first year)	[Year]	
↳ to (last year)	[Year]	
↳ data on annual basis	[Yes / No]	
→ if no, provide step used	[Number]	

ICAO State Action Plan Feedback Form

Required

Optional

Mitigation Measures

Elements of a State Action Plan	Included?	Notes
Measures evaluated	[Fully / Partially / No]	
↳ data on annual basis	[Yes / No]	
→ if no, provide step used	[Number]	

___ Fully Quantified ___ Partially Quantified ___ Not Quantified

Expected Results

Elements of a State Action Plan	Included?	Notes
Expected results data	[Yes / Partially / No]	
↳ from (starting date)	[Year]	
↳ to (ending date)	[Year]	
↳ data on annual basis	[Yes / No]	
→ if no, provide step used	[Number]	

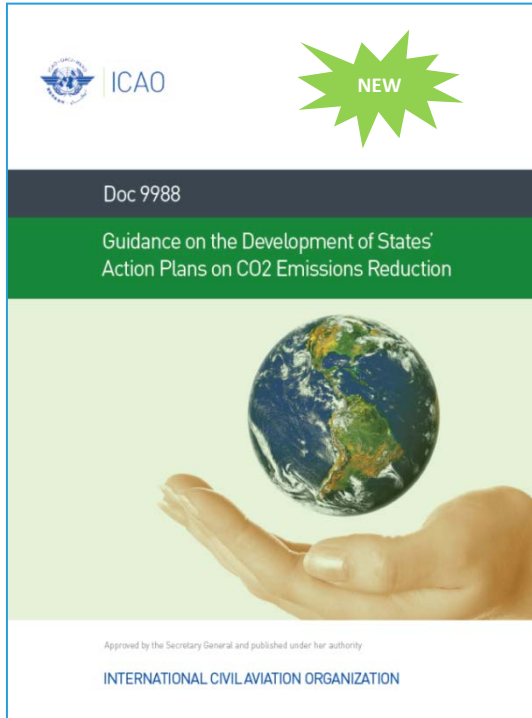
___ Fully Quantified ___ Partially Quantified ___ Not Quantified



Additional Notes:



Orientation : OACI Doc 9988



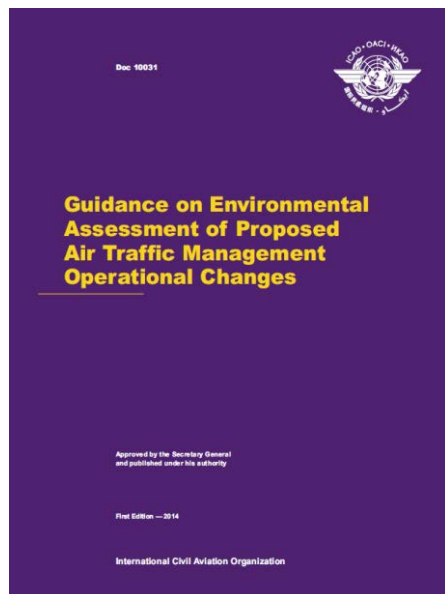
Les points focaux des plans d'action des États ont un accès dédié au Guide pour l'élaboration des plans d'action des États concernant les activités de réduction des émissions de CO₂ Doc 9988 - Portail sécurisé de l'OACI - APER

Il décrit les éléments requis d'un plan d'action national et fournit un guide étape par étape sur la manière de le développer :

- Vue d'ensemble et introduction
- Calcul de base
- Mesures d'atténuation et résultats escomptés
- Mise en œuvre et assistance
- Annexe avec exemples et informations détaillées



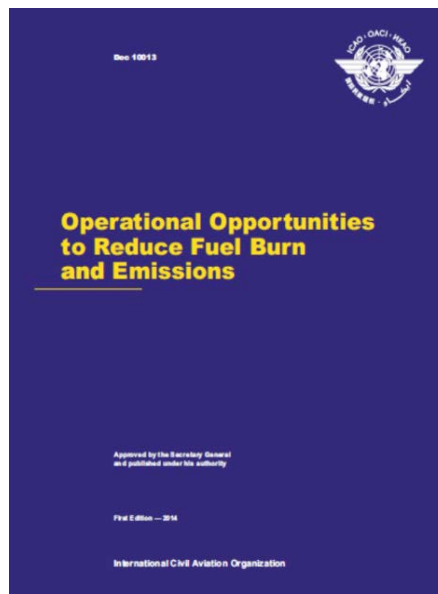
Documents d'orientation à l'appui



OACI Doc 10031

Évaluation des effets environnementaux des changements d'exploitation

Disponible sur le site public de l'OACI



OACI Doc 10013

Exploitation des aéroports, maintenance, réduction du poids, gestion du trafic aérien, etc.

Disponible sur le site de l'APER



ICAO

ENVIRONMENT

NO COUNTRY LEFT BEHIND



Documents d'orientation supplémentaires

TRANSFORMING GLOBAL AVIATION COLLECTION 2014

RENEWABLE ENERGY FOR AVIATION:

PRACTICAL APPLICATIONS TO ACHIEVE CARBON REDUCTIONS AND COST SAVINGS

GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY INVESTING IN OUR PLANET

TRANSFORMING GLOBAL AVIATION COLLECTION 2014

FINANCING AVIATION EMISSIONS REDUCTIONS

GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY INVESTING IN OUR PLANET

TRANSFORMING GLOBAL AVIATION COLLECTION 2014

REGULATORY AND ORGANIZATIONAL FRAMEWORK TO ADDRESS AVIATION EMISSIONS

GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY INVESTING IN OUR PLANET

TRANSFORMING GLOBAL AVIATION COLLECTION 2014

SUSTAINABLE AVIATION FUELS GUIDE

Powered by Sustainable Aviation Fuels

GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY INVESTING IN OUR PLANET

Financed by the Global Environment Facility - GEF



Suite d'outils environnementaux de l'OACI



Calculateur d'émissions de carbone de l'OACI Permet aux passagers/cargo d'estimer les émissions de CO2 des voyages aériens



L'outil d'estimation des économies de carburant de l'OACI (IFSET) Aide les États à estimer les économies de carburant résultant des améliorations opérationnelles



Calculateur de réunions écologiques de l'OACI

Soutient la prise de décision en vue de réduire les émissions de CO2 dues aux voyages aériens pour assister aux réunions



- **ICAO CORSIA CERT** Le CERT CORSIA de l'OACI aide les exploitants d'avions à remplir leurs obligations de surveillance et de déclaration en CORSIA en remplissant les modèles normalisés de plan de surveillance des émissions et de déclaration des émissions

<https://www.icao.int/environmental-protection/Pages/Tools.aspx>



Suite d'outils environnementaux de l'OACI

Outils supplémentaires* pour faciliter la préparation des plans d'action des États :

- **Outil de l'OACI sur les avantages environnementaux (EBT)** Aide les États à élaborer leur plan d'action (base de référence, mesures d'atténuation, résultats escomptés)
- Courbe des coûts marginaux de la réduction des émissions
- Le système environnemental de l'aviation (AES) de l'OACI permet aux AAC de surveiller les émissions de CO₂ de l'aviation internationale au niveau des États
- Formation en ligne de l'OACI: Plan d'action des États



* Developed for specific uses and for specific users.



Renforcement des capacités, assistance et partenariats de l'OACI

→ Faciliter le financement de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'action des États

- Projet OACI-UE : Renforcement des capacités pour l'atténuation du CO2 dans l'aviation internationale
- Projet OACI-PNUD : Transformer le secteur mondial de l'aviation : Réduction des émissions de l'aviation internationale

→ Soutenir les États pour la mise en œuvre de la CORSIA

- Projet OACI-Allemagne de mise en œuvre à petite échelle du système MRV CORSIA

→ Divers projets soutenant le panier de mesures pour l'aviation internationale

- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR)
- Accréditation auprès du Fonds vert pour le climat (GCF)



Renforcement des capacités, assistance et partenariats de l'OACI

→ Projet OACI-UE de renforcement des capacités pour l'atténuation du CO2 de l'aviation internationale

→ Projet OACI-PNUD Transformer le secteur mondial de l'aviation : Réduction des émissions de l'aviation internationale



- Élaboration de documents d'orientation sur les carburants d'aviation durables, les énergies renouvelables, la gouvernance et le financement des réductions des émissions de l'aviation



Mise en œuvre d'un projet pilote sur les énergies renouvelables dans deux aéroports internationaux en Jamaïque



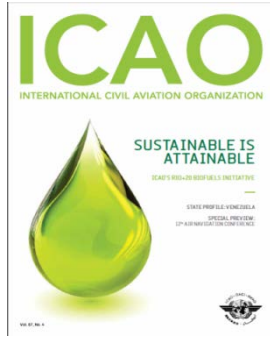


In Summary

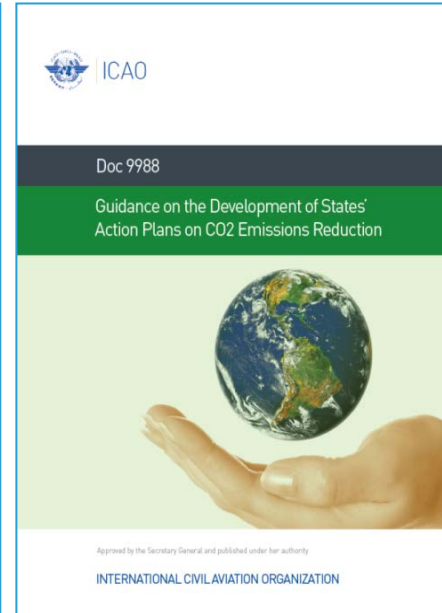
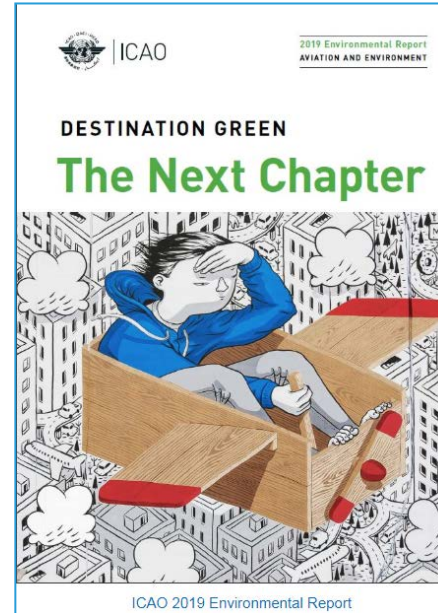
- L'OACI encourage tous les États membres à élaborer un plan d'action national et à le tenir à jour - tous les 3 ans - **PROCHAINE MISE À JOUR 2021**
- Les plans d'action nationaux donnent aux États la possibilité d'identifier les mesures qui permettront d'améliorer le rendement énergétique et de réduire les émissions
- L'Assemblée encourage des plans d'action nationaux solides et quantifiés permettant à l'OACI d'évaluer les progrès futurs vers la réalisation des objectifs mondiaux de l'OACI
- L'échange d'informations avec les parties prenantes nationales est essentiel - faciliter la mise en œuvre des mesures d'atténuation



Additional Information



ICAO 2016 ENVIRONMENTAL REPORT



For more information, please visit our website: <http://www.icao.int/env>



ICAO

ENVIRONMENT

NO COUNTRY LEFT BEHIND



ICAO

North American
Central American
and Caribbean
(NACC) Office
Mexico City

South American
(SAM) Office
Lima

ICAO
Headquarters
Montréal

Western and
Central African
(WACAF) Office
Dakar

European and
North Atlantic
(EUR/NAT) Office
Paris

Middle East
(MID) Office
Cairo

Eastern and
Southern African
(ESAF) Office
Nairobi

Asia and Pacific
(APAC) Sub-office
Beijing

Asia and Pacific
(APAC) Office
Bangkok



THANK YOU